



Parrain :

n° de parrainage

Nom :

Prénom :

tél :

email :

Filleul :

Nom :

Prénom :

tél :

email :

Le Parrain doit être un client de ECO MOTO ayant acheté un véhicule ou fait réaliser un entretien à ECO MOTO dans les 12 mois précédents la mise en place de cette offre (la date du bon de commande signé faisant foi) et doit être à jour dans le paiement de ses factures. Passé le délai de 12 mois ci-dessus, le Parrain ne pourra plus bénéficier de l'offre de parrainage. Il doit faire une demande d'attribution de code de parrainage à ECO MOTO pour le transmettre ensuite à son (ses) filleuls

Le Filleul doit acheter un véhicule à ECO MOTO ou faire réaliser l'entretien de son véhicule à ECO MOTO et communiquer le code de son Parrain au plus tard lors de la signature du bon de commande/prise de rendez-vous.

Un Parrain a la possibilité de parrainer un nombre illimité de filleuls. Les avantages liés au parrainage sont cumulables. Toutefois, la totalité des avantages liés au parrainage ne pourra excéder 50% du montant de la commande, le reste des avantages étant reporté sur une commande future.

Le Filleul ne pourra bénéficier que d'un seul parrainage par véhicule/entretien. La remise obtenue par le Filleul sera utilisée pour le bon de commande auquel est associée la demande de parrainage.

Contenu de l'offre de parrainage Pour chaque filleul parrainé, le Parrain recevra un avoir de 100€ à valoir sur son prochain achat / entretien chez ECO MOTO. Chaque avoir est valable pour une durée maximum de 12 mois à compter de la date de son octroi. Cet avoir sera octroyé au Parrain après complet règlement du véhicule ou de la prestation par le filleul. Un mail sera automatiquement envoyé au Parrain lui confirmant l'octroi de l'avoir de 100€. Le Filleul bénéficiera pour sa part d'une remise de 100 € sur l'achat du véhicule ou de la prestation auquel est associé la demande de parrainage.

La remise de parrainage sera inscrite sur le bon de commande, mais ne sera octroyée que sous réserve de validation de la demande par le Parrain. Le Parrain recevra un e-mail de ECO MOTO pour lui permettre de valider le parrainage depuis sa boîte mail. Si le parrain valide la demande de parrainage, la remise de 100€ inscrite sur le bon de commande du Filleul sera effective. Un mail sera automatiquement envoyé au Filleul pour lui notifier la validation. L'auto-Parrainage n'est pas autorisé. En cas de diffusion des codes de parrainage sur internet à des tiers, le code sera désactivé. ECO MOTO se réserve le droit de supprimer tous les avantages liés au parrainage et à la fidélité pour le client à l'origine de cette diffusion.

Pour bénéficier de cette offre le parrain et le filleul confirment avoir lu, compris et accepté les présentes conditions de parrainage